

RAPPORT ANNUEL

LA FRANÇAISE ACTIONS FRANCE PME

Fonds Commun de Placement Entreprise

Exercice du 30/09/2024 au 30/09/2025



Rapport de gestion
« non audité par le Commissaire aux Comptes »

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONTEXTE ECONOMIQUE

États-Unis

L'économie américaine demeure résiliente. Après une contraction de -0,1 % au T1 2025, liée à une forte hausse des importations (achats anticipés face aux hausses de droits de douane), la croissance a rebondi de +0,8 % (t/t) au deuxième trimestre. Toutefois, la croissance annuelle moyenne devrait se limiter à +1,6 % en 2025 (consensus Bloomberg), en deçà du potentiel, sous l'effet conjugué des incertitudes liées à la politique commerciale de l'administration de Donald Trump et du ralentissement de la consommation des ménages, après un solide +2,8 % en 2024.

Sur le plan des prix, l'inflation globale est remontée à 2,9 % en août 2025 (contre 2,5 % un an plus tôt), tandis que l'inflation sous-jacente s'est légèrement stabilisée à 3,1 % (3,2 % en août 2024).

Le marché du travail montre des signes croissants de fragilité. Les créations d'emplois ont nettement ralenti, à +75 000 en moyenne sur la période janvier-août 2025, contre +143 000 un an plus tôt. Le taux de chômage est en légère hausse, à 4,3 % en août (4,2 % en 2024). Cette quasi-stabilité reflète à la fois un affaiblissement de la demande de travail, lié à l'incertitude économique, et une contraction de l'offre dans un contexte de politique migratoire plus restrictive.

Face à ces évolutions, la Réserve fédérale (Fed) a relancé en septembre 2025 son cycle d'assouplissement monétaire, abaissant son taux directeur de 25 points de base (pb) dans une fourchette de 4,00 % à 4,25 %, après une pause prolongée depuis décembre 2024. Pour la Fed, les risques pesant sur l'emploi l'emportent désormais sur les pressions inflationnistes, jugées moins persistantes au vu de l'affaiblissement du marché du travail.

Zone euro

La croissance a à peine progressé de +0,1 % (t/t) au T2 2025, pénalisée par l'investissement, le commerce international et une consommation des ménages faible, après un rebond inattendu de +0,6 % au T1, notamment grâce à la contribution de l'Irlande.

À moyen terme, malgré l'impact négatif de la politique commerciale américaine, la croissance devrait s'accélérer à partir du second semestre 2025, soutenue par le cycle d'assouplissement monétaire de la BCE (baisse cumulée de 200 pb depuis juin 2024), la hausse des salaires réels dans un marché du travail robuste (taux de chômage historiquement bas à 6,2 % en juillet), l'augmentation des dépenses de défense et le fort soutien budgétaire en Allemagne.

Selon Bloomberg, le consensus des économistes prévoit une croissance de 1,2 % en 2025 (après 0,9 % en 2024), 1,1 % en 2026 puis 1,5 % en 2027.

Avec l'inflation revenue autour de 2 % et des anticipations solidement ancrées, la BCE a marqué une pause cet été, maintenant son taux de dépôt à 2 %, un niveau jugé « neutre ».

Chine

Bien que le secteur manufacturier continue de soutenir l'activité, la croissance n'a progressé que de 1,1 % (t/t) au premier trimestre 2025, contre 1,2 % au T1 2025 et 1,6 % au T4 2024. Selon le consensus Bloomberg, elle devrait atteindre 4,8 % cette année (objectif officiel fixé à 5 %), avant de ralentir à 4,2 % en 2026, pénalisée par des problèmes structurels.

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

L'activité reste fragilisée par la crise profonde du secteur immobilier et par une demande domestique faible, en dépit des nombreuses mesures d'assouplissement monétaire et de relance budgétaire mises en place par les autorités. Les pressions déflationnistes demeurent présentes, malgré les mesures « anti-involution » visant à réduire les capacités de production excédentaires du pays.

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	La Française Actions France PME - Part C	La Française Actions France PME - Part D	La Française Actions France PME - Part F
Fonds	15,57%	15,46%	16,85%
Indice	27,87%	27,87%	25,44%

L'exercice de fin septembre 2024 à septembre 2025 a été marqué par une persistance du ralentissement économique français dans un contexte d'instabilité à la fois du côté géopolitique et à la fois de la politique intérieure. L'inflation s'est modérée mais ne se traduit pas encore par une reprise dynamique de la demande compte tenu de la situation susmentionnée. Côté offre, les sociétés cycliques ont tendance à baisser leur prix dans un environnement de demande faible. Les sociétés de consommation adressant la demande finale sont aussi fragilisées. Seuls quelques pans de l'économie semblent tirer leur épingle du jeu : le secteur de la défense, de l'aéronautique, des technologies liées à l'intelligence artificielle et de la santé – en particulier les biotechnologies et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Malgré toutes les incertitudes économiques, 2025 est la première année depuis 2021 où la croissance des bénéfices par action des petites capitalisations de la cote française est relativement équivalente à celle des grandes. Deux principales raisons peuvent être avancées : 1) les petites entreprises finissent de digérer les impacts de l'environnement 2) La hausse des droits de douanes au niveau mondial a été relativement plus favorable aux valeurs domestiques moins exportatrices par nature. Les analystes attendent désormais une croissance médiane des bénéfices par action en 2025 de +3,3% pour les sociétés du CAC 40 contre une croissance médiane des bénéfices par action de 3,0% pour les petites valeurs.

Après quatre années de sous-performance des petites capitalisations par rapport aux grandes, les petites capitalisations sont en passe de prendre leur revanche. Entre septembre 2024 et septembre 2025, l'Enternext PEA-PME 150 NR, indice rassemblant les petites et très petites valeurs est en progression de 28,74%, le CAC Small NR de 44,04% alors que le CAC 40 NR progresse de 6,82% sur la période. Néanmoins, les performances au sein des petites valeurs sont contrastées et quelques valeurs ont fortement tiré la performance globale du segment. A titre d'exemple Abivax, Exail, Nanobiotix ont vu leur cours de bourse s'apprécier respectivement de 607,7%, 480,6%, 235,6% sur la période ! Si bien que les performances de ces trois titres expliquent 34% de la progression de l'Enternext PEA-PME 150 soit 9,6 points de pourcentage.

Sur la période courant de septembre 2024 à septembre 2025, le fonds augmente de 15,57% contre 27,87% pour son indicateur de référence. Pour rappel, depuis l'introduction de commissions en cas de surperformance du fonds en juillet 2021 l'indicateur de référence est devenu l'Enternext PEA-PME 150 + 2%. Les principales contributions positives sur l'année glissante sont 2CRSI (+167,85% ; +602 bps), Lumibird (+156,16% ; +340bps), Vusion group (+65,95% ; +316 bps). Tandis que Carbios (-89,05% ; -220 bps), Guerbet (-64,38% ; -199bps) et Marie Brizard Wine & Spirits (-24,68% ; -141bps) ont le plus pesé sur la performance. La sous-performance du fonds s'explique principalement par la non-détention de valeurs dont le cours de bourse a explosé. En particulier, Abivax contribue négativement à 638 bps, Exail à 216 bps, Emeis (ex-Orpéa) à 215 bps, Atos à 154 bps et Virdien à 147 bps.

2025 aura pris des allures de « trompe l'œil ». Si au global la situation microéconomique des entreprises n'empire plus (sans pour autant laisser place à une reprise franche) les indices français de petites valeurs ont quant à eux connu de très belles performances. Néanmoins, dans le détail, le secteur de la défense et celui de biotech ont plus que largement contribué à ces progressions. Le reste des secteurs a connu des évolutions plus molles voire décevantes, somme toute en ligne avec l'évolution de leurs bénéfices par action. Compte tenu d'une croissance économique faible, le fond a eu tendance à investir dans des entreprises ou secteurs disposant d'une certaine visibilité. Les sociétés sans momentum et/ou les plus dépendantes au cycle macroéconomique ont été allégées ou soldées.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe Crédit Mutuel Asset Management détenus en portefeuille au 30/09/2025

RAS

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

Changements significatifs dans la vie du fonds

Date	Modification
31/12/2024	<ul style="list-style-type: none">➤ Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT➤ Notion de « Service Relations Distributeurs » qui doit être remplacé par « Direction des Fonctions Supports »
20/06/2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Modification règlementaire de la stratégie de gestion de l'OPC à la suite de la loi n°2024-537 du 13 juin 2024

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type de transaction	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	11,00	-1 270 577,22	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	4,70	-539 974,68	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	3,60	-412 816,39	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	3,00	-347 517,03	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	2,90	-336 033,99	EUR
Vente	NL0014559478	Technip Energies Nv	Action	-27 000,00	1 070 328,60	EUR
Vente	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-8,70	1 008 716,54	EUR
Vente	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-6,00	686 682,36	EUR
Vente	NL0000235190	Airbus Group	Action	-3 700,00	664 293,19	EUR
Vente	FR0013341781	2CRSI Sas - Wi	Action	-75 000,00	657 997,50	EUR

Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 30/09/2025

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Le Groupe CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : www.creditmutuel.com.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.creditmutuel.com.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion. Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

CONFLITS D'INTERETS

La société de gestion du fonds n'a pas à ce jour mis en œuvre de conventions réglementées portant sur des opérations particulières et inhabituelles.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe Crédit Mutuel Asset Management encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe Crédit Mutuel Asset Management veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A. Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filiale de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe Crédit Mutuel AM, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B. Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C. Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : Crédit Mutuel AM veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de Crédit Mutuel AM sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de Crédit Mutuel AM à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

Crédit Mutuel AM attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. Crédit Mutuel AM s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

Crédit Mutuel AM a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

Crédit Mutuel AM tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe Crédit Mutuel AM se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (**en numéraire**) qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.

Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.

Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.

Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.

Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif	Total Rému. DADS 2024	Fixe	% fixe	Variable 2024	Nb bénéficiaire variable	% du variable	Total rému. Cadres dirigeant	Total rému. Preneurs de risques
331	20 496 203,76	18 866 203,76	92,05%	1 630 000,00	74	7,95%	2 440 843,93 €	7 523 159,90 €

*« toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle) »

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel AM: www.creditmutuel.com.

DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à moins de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 92,18% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

La part éligible à l'abattement de 40 % est de : 578517,22 €.

Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

DROIT DE VOTE

L'exercice des droits de vote attachés à la qualité d'actionnaire est assuré librement, en toute indépendance.

A réception des informations et documents des émetteurs, de leur mandataire ou du dépositaire, le gestionnaire donne pouvoir au Président de la société, utilise le vote par correspondance ou participe aux assemblées, selon la position qu'il a adoptée en considération de l'intérêt des porteurs.

Le rapport des droits de vote est disponible à l'adresse suivante : www.creditmutuel.com dans la rubrique « Actualités réglementaires ».

INFORMATIONS SPECIFIQUES

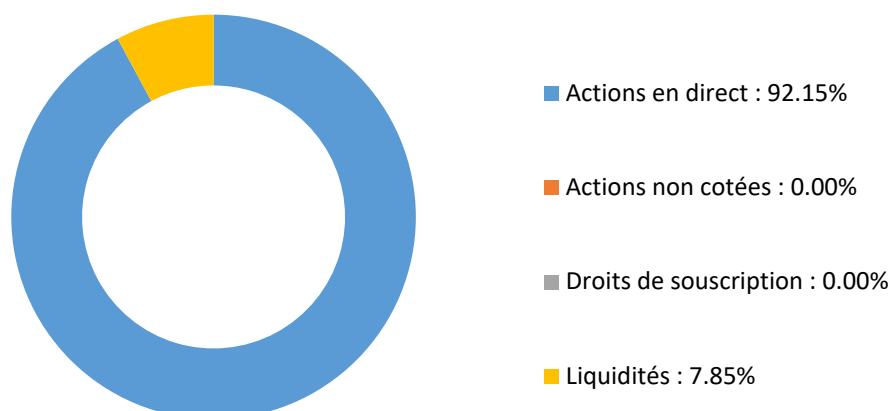
Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

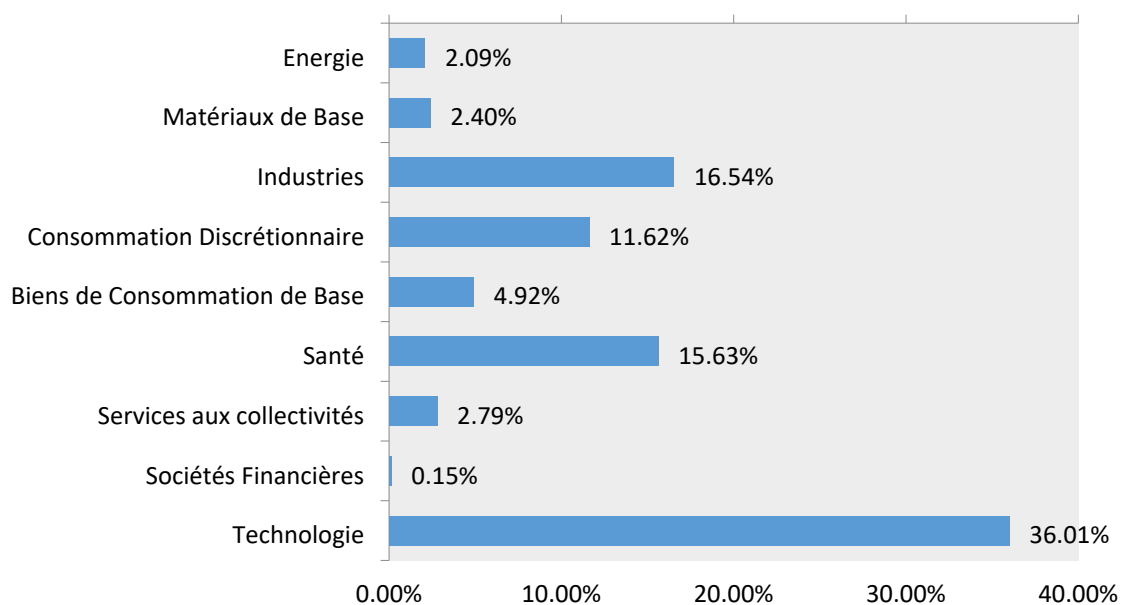
OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

Structure du portefeuille en % de l'actif net



Répartition sectorielle en % de l'actif



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Document non audité par le Commissaire aux Comptes.

ANNEXE 1 INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

Dénomination du produit: La Française
Actions France PME

Identifiant d'entité juridique:
969500XUTOU04OISM235

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 17.7% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les caractéristiques environnementales et sociales sont pris en compte via le socle commun d'exigence de Credit Mutuel Asset Management qui comprend l'application de nos politiques sectorielles et de controverses, politiques de vote et d'engagement (disponibles sur le site internet de Groupe La Française). De plus, les bonnes pratiques de gouvernances sont implémentées via une discrimination sur le score de gouvernance de la méthodologie de la société de gestion. A date, le fonds ne détient aucune valeur interdite par ce socle commun.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

A date, le fonds ne détient aucune valeur interdite par ce socle commun.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le fonds ne détenait aucune valeur interdite par ce socle commun.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?
Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?
Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

N/A

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/09/2024-30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SES Imagotag	Média	5,09 %	France
2CRSI Sas - Wi	Technology Hardware	4,71 %	France
Marie Brizard Wine and Spirits	Beverages	4,06 %	France
Figeac Aero	Aerospace & Defense	3,97 %	France
Lumibird	Electronic Equipment	3,21 %	France
Exosens Sas	Aerospace & Defense	2,83 %	France
Linedata Services	Software	2,53 %	France
Francaise Energie	Energy	2,39 %	France
STREAMWIDE	Software	2,27 %	France
Neurones	IT Services	2,21 %	France
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	Health Care Providers & Services	2,20 %	France
Wallix Group	Software	2,11 %	France
Jacquet Metal Service	Industry	2,11 %	France
VENTE-UNIQUE.COM Sa	Retail	2,00 %	France
Pharmagest Interactive	Health Care Technology	1,80 %	France

Comptes annuels
« Audité par le Commissaire aux Comptes »

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	55,562,462.29	39,505,485.63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	55,562,462.29	39,505,485.63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	923,276.39
OPCVM	-	923,276.39
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	252.00	126.00
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	55,562,714.29	40,428,888.02
Créances et comptes d'ajustement actifs	303,006.48	102,823.99
Comptes financiers	4,487,753.54	24,142.68
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	4,790,760.02	126,966.67
TOTAL ACTIF I+II	60,353,474.31	40,555,854.69

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	51,898,413.45	41,769,856.60
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	2.26
Résultat net de l'exercice	8,398,701.37	-1,285,893.52
Capitaux propres I :	60,297,114.82	40,483,965.34
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	60,297,114.82	40,483,965.34
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	56,359.49	71,889.35
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	56,359.49	71,889.35
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	60,353,474.31	40,555,854.69

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	568,789.76	554,652.99
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	17,535.36	2,272.52
Sous-total Produits sur opérations financières	586,325.12	556,925.51
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-32.61	-
Sous-total charges sur opérations financières	-32.61	-
Total Revenus financiers nets (A)	586,292.51	556,925.51
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-322,241.86	-145,397.47
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-322,241.86	-145,397.47
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	264,050.65	411,528.04

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-35,373.00	-19,346.60
Sous-total Revenus nets I = C + D	228,677.65	392,181.44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	-10,085,263.61	-7,084,132.65
Frais de transactions externes et frais de cession	-156,372.68	-80,601.03
Frais de recherche	-8,450.79	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-10,250,087.08	-7,164,733.68
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-801,036.25	541,961.71
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-11,051,123.33	-6,622,771.97
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	20,747,486.93	5,741,912.63
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	20,747,486.93	5,741,912.63
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1,526,339.88	-797,215.62
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	19,221,147.05	4,944,697.01
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	8,398,701.37	-1,285,893.52

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Pour les parts C, D, T et I :

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure de 2% l'an à celle de l'indice Enternext PEA PME 150 dividendes non réinvestis en investissant dans des entreprises françaises de petite ou moyenne taille (PME) ou des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), à fort potentiel de croissance et sur la durée de placement recommandée supérieure à 8 ans par la mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers.

Pour la part F :

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Enternext PEA PME 150 dividendes non réinvestis en investissant dans des entreprises françaises de petite ou moyenne taille (PME) ou des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), à fort potentiel de croissance et sur la durée de placement recommandée supérieure à 8 ans par la mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,002.32	768.91	654.47	629.22	727.21
Actif net (en k EUR)	18,289.18	13,632.48	10,498.11	8,860.46	28,852.62
Nombre de titres					
Parts C	18,246.72632	17,729.40366	16,040.49159	14,081.56944	39,675.25339

Date de mise en paiement	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	136.76	98.71	44.78	-104.19	-133.93
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-6.57	-7.93	0.22	-	-1.13

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Catégorie de classe D (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	132.00	87.56	65.46	58.27	67.28
Actif net (en k EUR)	348.69	198.86	144.17	102.15	116.70
Nombre de titres					
Parts D	2,641.54926	2,271.03434	2,202.30694	1,752.86881	1,734.39798

Date de mise en paiement	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	18.18	11.87	5.09	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	-	-	-	-9.94	-12.39
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts D	-0.87	-0.93	-0.01	-	-0.10

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	132.90	103.58	89.23	86.82	101.45
Actif net (en k EUR)	66,450.30	47,996.45	37,222.08	30,800.42	31,327.80
Nombre de titres					
Parts C	499,975.00000	463,338.00000	417,136.00000	354,726.00000	308,772.05677

Date de mise en paiement	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	17.97	13.18	6.04	-14.27	-18.51
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	0.96	1.01	1.30	1.09	0.88

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

30/09/2024

Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	90.72
Actif net (en k EUR)	720.93
Nombre de titres	
Parts C	7,946.76961

Date de mise en paiement 30/09/2024

Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes -
(y compris les acomptes) (en EUR)

Distribution unitaire sur revenus nets -
(y compris les acomptes) (en EUR)

Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) -
personnes physiques (en EUR)

Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes
Parts C -9.24

Capitalisation unitaire sur revenus
Parts C 0.52

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

Synthèse de l'offre de gestion

Type de part	Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Compar timents	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
part C	FR0007482591	152 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers	Néant
part D	FR0011766666	100 EUR	Non	Distribution	capitalisation et/ou distribution et/ou report	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers	Néant
part F	FR0013240199	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Part destinée aux OPC nourriciers	Néant
part I	FR0014004140	1 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, et plus particulièrement investisseurs institutionnels	100 000 EUR
part T	FR0014004132	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs sans rétrocession aux distributeurs	Néant

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les Part I non encore démarrées.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Parts C et D : 1.25 % TTC taux maximum Part F : 0,050% TTC taux maximum Parts T et I : 0.70% TTC taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Frais intégrés dans les frais de gestion financière
3	Frais indirects maximum	Actif net	Néant
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.40% Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPC : 15€ Futures : 6€ Options : 2.5€
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts F : néant Parts C, D, T et I : 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive entre la performance du fonds et celle de l'indice Enternext PEA PME 150 dividendes non réinvestis + 2%. Frais de gestion variables plafonnés à 2 % TTC de l'actif net moyen*

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les frais des Parts I non encore démarrées et la part T rachetée en cours d'exercice.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au Compartiment, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

* l'actif net moyen correspond à la moyenne des actifs du fonds et est calculé depuis le début de la période de référence de la commission de performance, retraité des provisions de frais de gestion variables

Un pourcentage des frais de gestion peut être versé pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs, sous réserve de la réglementation applicable.

Commission de surperformance :

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicable à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice Enternext PEA PME 150 dividendes non réinvestis + 2% (Code bloomberg : Enternext PEA PME 150 dividendes non réinvestis (ENPME)).

La période de référence de la performance correspond :

- Pour la première période de référence :

Pour les parts C et D : du 29 juillet 2021 au 30 septembre 2022,

Pour les parts T et I : A compter de la date de création de la part au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante, période de référence ne pouvant pas être inférieure à un an.

- pour les périodes suivantes : du 1er jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : La commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence de la part du fonds ne peut être inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs plafonnés à 2% de l'actif net moyen.

- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont provisionnés sur chaque VL sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;

2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part C

Distribution pour la part D

Capitalisation pour la part F

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part C

Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report pour la part D

Capitalisation pour la part F

Changements affectant le fonds

Rachat total de la part T

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	40,483,965.34	47,864,366.84
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	18,814,745.60	2,305,825.41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-9,763,046.62	-8,663,351.38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	264,050.65	411,528.04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-10,250,087.08	-7,164,733.68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	20,747,486.93	5,741,912.63
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-11,582.52
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	60,297,114.82	40,483,965.34

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 30/09/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	32,889.62860
Nombre de titres rachetés	7,295.94465
Catégorie de classe D (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	231.22209
Nombre de titres rachetés	249.69292
Catégorie de classe F (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	6,566.05677
Nombre de titres rachetés	52,520.00000
Catégorie de classe T (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	7,946.76961
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0007482591	C	Revenus nets : Capitalisation	EUR	28,852,620.13	39,675.25339	727.21
FR0011766666	D	Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	116,697.72	1,734.39798	67.28
FR0013240199	F	Revenus nets : Distribution	EUR	31,327,796.97	308,772.05677	101.45
		Plus ou moins-values réalisées : Distribution				
		Revenus nets : Capitalisation				
		Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation				

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	IT	LU	DE	NL
Actif						
Actions et valeurs assimilées	55,562.46	50,372.05	2,689.71	1,067.63	1,015.57	417.50
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	55,562.46					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,487.75	-	-	-	4,487.75
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	4,487.75

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,487.75	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	4,487.75	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 30 septembre 2025, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	303,006.48
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	303,006.48
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	36,190.51
Autres créditeurs divers	20,168.98
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	56,359.49

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	306,243.52	1.25
Commissions de surperformance	4.42	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,284.60	1.25
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	14,147.58	0.05
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe T (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	561.74	0.08
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 30/09/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-45,019.05	-130.96
Sommes distribuables au titre du revenu net	-45,019.05	-130.96
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-45,019.05	-130.96
Total	-45,019.05	-130.96
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-5,313,738.46	-1,467,283.04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-5,313,738.46	-1,467,283.04
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-5,313,738.46	-1,467,283.04
Total	-5,313,738.46	-1,467,283.04
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Catégorie de classe D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-182.31	-17.31
Sommes distribuables au titre du revenu net	-182.31	-17.31
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-182.31	-17.31
Total	-182.31	-17.31
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	2.26
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21,503.68	-17,435.12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-21,503.68	-17,432.86
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-21,503.68	-17,432.86
Total	-21,503.68	-17,432.86
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	273,879.01	388,127.37
Sommes distribuables au titre du revenu net	273,879.01	388,127.37
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	273,879.01	388,127.37
Total	273,879.01	388,127.37
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-5,715,881.19	-5,064,624.86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-5,715,881.19	-5,064,624.86
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-5,715,881.19	-5,064,624.86
Total	-5,715,881.19	-5,064,624.86
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	4,202.34
Sommes distribuables au titre du revenu net	4,202.34
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	4,202.34
Total	4,202.34
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-73,428.95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-73,428.95
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-73,428.95
Total	-73,428.95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				55,562,462.29	92.15
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				55,562,462.29	92.15
2CRSI SA Bureau	284,855.00	10.58	EUR	3,013,765.90	5.00
AUBAY Bureau	17,500.00	47.95	EUR	839,125.00	1.39
B&C SPEAKERS SPA Electrique - Electronique	15,000.00	16.25	EUR	243,750.00	0.40
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL Produits pharmaceutiques	51,200.00	25.30	EUR	1,295,360.00	2.15
BILENDI Publicité - Communication	54,000.00	19.00	EUR	1,026,000.00	1.70
CAPGEMINI SE Bureau	3,250.00	123.55	EUR	401,537.50	0.67
CAPITAL B Publicité - Communication	68,429.00	1.05	EUR	71,850.45	0.12
CATANA GROUP Services divers	170,000.00	3.22	EUR	547,400.00	0.91
CLARANOVA SE Bureau	241,882.00	1.67	EUR	402,975.41	0.67
CLARIANE SE Produits pharmaceutiques	195,000.00	4.73	EUR	922,740.00	1.53
COGELEC Télécommunication	37,102.00	28.90	EUR	1,072,247.80	1.78
CTAC NV Bureau	125,000.00	3.34	EUR	417,500.00	0.69
CYBEROO SPA Bureau	220,000.00	1.78	EUR	391,600.00	0.65
EKINOPS Télécommunication	221,209.00	3.15	EUR	696,808.35	1.16
ENTECH SACA Distribution Energie	91,999.00	9.06	EUR	833,510.94	1.38
EQUASENS Ordinateurs logiciels	27,000.00	39.70	EUR	1,071,900.00	1.78
EXOSENS SAS Aéronautique	45,700.00	43.20	EUR	1,974,240.00	3.27
FIGEAC-AERO Aéronautique	228,000.00	12.00	EUR	2,736,000.00	4.54
FLEURY MICHON SA Biens de consommation	25,171.00	24.20	EUR	609,138.20	1.01
FORSEE POWER SACA Machines et Véhicules	414,923.00	0.26	EUR	109,747.13	0.18

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
FRANCAISE ENERGIE Distribution Energie	48,000.00	31.20	EUR	1,497,600.00	2.48
GENTILI MOSCONI SPA Textiles et habillement	110,000.00	2.81	EUR	309,100.00	0.51
GL EVENTS Services divers	29,319.00	31.00	EUR	908,889.00	1.51
GUERBET Produits pharmaceutiques	43,500.00	13.18	EUR	573,330.00	0.95
HAULOTTE GROUP Machines et Véhicules	28,322.00	2.02	EUR	57,210.44	0.09
HEXAOM Construction et matériaux de construction	27,189.00	31.00	EUR	842,859.00	1.40
HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNO Construction et matériaux de construction	67,200.00	4.47	EUR	300,384.00	0.50
HOPSCOTCH GROUPE Publicité - Communication	30,500.00	14.00	EUR	427,000.00	0.71
HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS Distribution Energie	58,000.00	3.18	EUR	184,440.00	0.31
INFOTEL Ordinateurs logiciels	19,500.00	43.00	EUR	838,500.00	1.39
INNATE PHARMA SA Produits pharmaceutiques	209,000.00	1.71	EUR	356,972.00	0.59
JACQUET METALS SA Distribution - Commerce	60,000.00	19.00	EUR	1,140,000.00	1.89
KERLINK Distribution Energie	300,000.00	1.12	EUR	337,500.00	0.56
LARGO SA Télécommunication	195,700.00	2.12	EUR	414,884.00	0.69
LAURENT-PERRIER Biens de consommation	6,000.00	87.60	EUR	525,600.00	0.87
LECTRA Ordinateurs logiciels	25,909.00	23.65	EUR	612,747.85	1.02
LHYFE SAS Distribution Energie	65,000.00	3.22	EUR	209,300.00	0.35
LINEDATA SERVICES Ordinateurs logiciels	19,500.00	58.00	EUR	1,131,000.00	1.88
LOUIS HACHETTE GROUP Audiovisuel	30,000.00	1.54	EUR	46,290.00	0.08
LUMIBIRD Produits pharmaceutiques	122,000.00	21.40	EUR	2,610,800.00	4.33
MAPS SPA Ordinateurs logiciels	105,000.00	3.38	EUR	354,900.00	0.59

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MARIE BRIZARD WINE & SPIRITS Biens de consommation	619,876.00	2.96	EUR	1,834,832.96	3.04
MEDINCELL SA Produits pharmaceutiques	40,885.00	23.76	EUR	971,427.60	1.61
MEDIOS AG Produits pharmaceutiques	9,500.00	13.44	EUR	127,680.00	0.21
MEMSCAP SA Electrique - Electronique	32,000.00	4.33	EUR	138,560.00	0.23
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLO Services divers	56,000.00	13.98	EUR	782,880.00	1.30
NACON SA Bureau	280,656.00	0.72	EUR	203,475.60	0.34
NEURONES Bureau	28,250.00	39.75	EUR	1,122,937.50	1.86
OSE IMMUNO Produits pharmaceutiques	79,500.00	6.75	EUR	537,022.50	0.89
PARROT SA Electrique - Electronique	46,000.00	8.80	EUR	404,800.00	0.67
PATTERN SPA Textiles et habillement	81,000.00	3.95	EUR	319,950.00	0.53
PIERRE & VACANCES Hôtellerie - Loisir	550,000.00	1.69	EUR	931,700.00	1.55
QWAMPLIFY SA Publicité - Communication	222,000.00	2.10	EUR	466,200.00	0.77
REWAY GROUP SPA Construction et matériaux de construction	22,500.00	9.60	EUR	216,000.00	0.36
REWORLD Publicité - Communication	555,000.00	1.85	EUR	1,026,750.00	1.70
SECHE ENVIRONNEMENT Services divers	6,000.00	73.50	EUR	441,000.00	0.73
SEMCO TECHNOLOGIES SAS Electrique - Electronique	6,600.00	26.45	EUR	174,570.00	0.29
SERVICEWARE SE Ordinateurs logiciels	49,603.00	17.90	EUR	887,893.70	1.47
SIDETRADE Ordinateurs logiciels	2,850.00	236.00	EUR	672,600.00	1.12
STAR7 S.P.A. Bureau	25,004.00	6.15	EUR	153,774.60	0.26
STIF SA Machines et Véhicules	7,500.00	72.20	EUR	541,500.00	0.90
STREAMWIDE Ordinateurs logiciels	26,850.00	79.20	EUR	2,126,520.00	3.53

LA FRANCAISE ACTIONS FRANCE PME

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SWORD GROUP Bureau	29,822.00	35.80	EUR	1,067,627.60	1.77
TRANSITION EVERGREEN Electrique - Electronique	272,777.00	0.33	EUR	90,016.41	0.15
TXT E-SOLUTIONS SPA Ordinateurs logiciels	23,200.00	30.20	EUR	700,640.00	1.16
VALNEVA SE Produits pharmaceutiques	193,000.00	4.95	EUR	955,736.00	1.59
VENTE-UNIQUE.COM SA Internet	77,500.00	15.15	EUR	1,174,125.00	1.95
VUSIONGROUP Distribution - Commerce	11,230.00	255.00	EUR	2,863,650.00	4.75
WAGA ENERGY SA Construction et matériaux de construction	10,000.00	21.65	EUR	216,500.00	0.36
WALLIX GROUP Internet	78,011.00	26.35	EUR	2,055,589.85	3.41
YMAGIS SA Divertissement	376,712.00	-	EUR	-	-
Autres actifs éligibles				252.00	-
Autres				252.00	-
2MX ORGANIC SA CW 16/11/2025 2MX ORGANIC Autres organismes de credit	252,000.00	0.00	EUR	252.00	-
Créances				303,006.48	0.50
Dettes				-56,359.49	-0.09
Autres comptes financiers				4,487,753.54	7.44
TOTAL ACTIF NET			EUR	60,297,114.82	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	55,562,714.29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4,790,760.02
Autres passifs (-)	56,359.49
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	60,297,114.82